

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mercredi 10 avril 2024

DE 2024_14

Date de la convocation : 02 avril 2024

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Sylvie MAZOUIN

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne BERNARD, Maire

Présents : Mmes BERNARD, LHERMELLIN, MAZOUIN,

Mrs BARTHELEMY, SIMON, ROSSET, COCULET.

Représentés : Mme MALHAO est représentée par Mme LHERMELIN, M. FORTINEAU est représenté par M. BARTHELEMY, M. BOREL est représenté par Mme BERNARD

Absents excusés : M. OUVRARD

OBJET : Convention transport Taxi

Mme Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la régie pour les tickets taxi à été dissoute mais que la population rouzédnoise est en demande de services de transports ponctuels vers Montbron.

Elle propose de signer une convention avec Les Ambulances Montbronaises afin de faciliter le déplacement des personnes domiciliées uniquement sur Rouzède à destination de Montbron pour rendez-vous médicaux et administratifs.

Le tarif proposé est de 11.5 € TTC la course soit un aller-retour à 23€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Émet un avis favorable à la création de cette convention
- Décide de la prise en charge à 50 % par la commune soit 11.5€
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires

Le Maire,
Anne BERNARD



Le secrétaire de Séance,
Sylvie MAZOUIN